

Ensemble pour gérer le territoire

Corridors biologiques :

La Couture, Hinges, Lestrem, Mont-Bernenchon et Vieille-Chapelle

Compte rendu du comité de pilotage du 27 juin 2007

Réunion à la salle communale socioculturelle de Lestrem de 14H00 à 17H00 :

Présents : Paul-Marie Delforge Maire-Adjoint de Mont-Bernenchon, Michel Lembré conseiller municipal d'Hinges, Yolande Pinchon conseillère municipale de Lestrem, Fabien Martin D.R.A.F – D.D.A.F, Michaël Legrand de la FREDON du Nord-Pas-de-Calais, Florence Desmaretz DRAF / SRPV Nord Pas de Calais, Benoît Sauvage Ecogardes Artois Comm, Michel Walle du ASADI Béthune /Lillers, José Lagache de Verquin Environnement, Philippe Cannesson et Florence Pothier de La Chaîne des Terrils, Julien Laignel et Paul Lesiak de La Chaîne des Terrils, Pierre Rolin association Agir ensemble pour notre environnement, Philippe Blondiaux et Jérôme Batgenschloger association RéAgir, Céline Ménard associations RéAgir et Lestrem Nature, Aline Courmont Lestrem-Nature, Daniele Lestrem-Nature, Nadine Wattez Lestrem-Nature, Monique Dambrune Lestrem-Nature, Jean-Louis Wattez Lestrem-Nature

Excusés : Alain Dejonckheere Maire de Vieille-Chapelle, Philippe Brouteele Maire-adjoint de Lestrem, Louis Bariselle Président du SIAAAH, Marc Delannoy Maire de Lestrem, Marie-Claude Duhamel Maire de Mont-Bernenchon, Jean-Michel Drumez Agence de l'eau Artois Picardie, Eric Chérigié Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais (D.E.E.D.).

Ordre du jour :

Matin

- ❑ Bilan des travaux réalisés au cours du premier semestre 2007 et le point sur la mise en oeuvre du plan de gestion des bassins VNF de Mont-Bernenchon.
- ❑ Présentation et validation de l'ensemble des circuits pédestres et VTT et du livret guide associé.
- ❑ Présentation des résultats des inventaires faunistiques réalisés en 2007 démontrant l'importance de la gestion mise en place.
- ❑ Gestion différenciée des espaces communaux : les actions mises en place dans chaque commune.
- ❑ Questions diverses

Après midi

Découverte des parties des circuits pédestres qui ont été validés.

1) Bilan des travaux réalisés au cours du premier semestre 2007 et le point sur la mise en oeuvre du plan de gestion des bassins VNF de Mont-Bernenchon

C.Ménard présente les opérations de gestions des corridors biologiques et des bassins VNF de Mont-Bernenchon réalisées depuis Février 2007.

J-L.Wattez rappelle que Céline travaille également sur la conception d'un Système d'Information Géographique (SIG) et que c'est un travail assez long. Le protocole est terminé et Céline se déplace à Rennes, la semaine prochaine, pour être conseillée par Yann Rantier, spécialiste en SIG du CNRS Écologie du paysage.

Il doit nous aider à concevoir notre réseau de fossés pour que l'on puisse ensuite rentrer des données sur les 2 berges et dans le fond du fossé (ex : flore remarquable).

J.Lagache demande s'il n'est pas possible d'échanger des données avec les SIG du Conservatoire Botanique de Bailleul ou Artois Com ?

J-L.Wattez répond positivement, mais notre SIG est plus fin puisqu'il représente les fossés en 3 parties, ce qui est différent des autres SIG. Notre but, c'est la gestion des fossés et cours d'eau. C'est un projet original et important.

Les données seront à disposition de la Région et de la DIREN, nos financeurs.

M.Lembré propose de demander une participation à Artois Com.

J-L.Wattez : on pourrait demander une aide pour l'étude floristique et l'inventaire des insectes.

F.Desmaretz indique qu'il y a une nouvelle organisation de SIG dans le NpdeC, le PPIGE ; dans quelle mesure pouvez vous être associés ?

C.Ménard précise qu'elle a déjà fait une demande pour avoir accès aux données. Le PPIGE lui a fourni un code d'accès.

Ph .Cannesson : Les SIG d'Artois Com sont à Grande échelle. Nous, nous travaillons sur des petites zones. Les SIG sont complémentaires et non redondants.

2) Présentation et validation de l'ensemble des circuits pédestres et VTT et du livret guide associé par Philippe Cannesson et Paul Lésiak du CPIE La Chaîne des Terrils.

P.Cannesson et P.Lésiak font le point sur l'avancement du projet :

Ils nous présentent quelques pages du livret qui n'est pas terminé.

Le questionnaire du rallye nature doit être terminé pour le 8 juillet : il sera testé ce jour là par les adhérents de Lestrem Nature.

Il est prévu d'imprimer 10000 exemplaires du livret, pour une distribution dans chaque boîte aux lettres des communes +dépôts dans les offices de tourisme... Cela va représenter un coût de 1730€.

Ph .Cannesson insiste sur le formidable support que représentent les circuits pour les animations scolaires.

M.Dambrune précise que 48 animations ont été réalisées dans les écoles avec la Chaîne des Terrils et Lestrem Nature depuis début 2007.

Il y a beaucoup de communication.

A.Courmont propose d'expliquer aux promeneurs la gestion différenciée. La plus part du temps, les gens ne comprennent pas pourquoi les chemins ne sont pas tondus comme leur jardin !

Ph .Cannesson rappelle que le rallye nature est destiné aux enfants.

JL.Wattez précise que le livret pourra être envoyé aux communes et aux membres du Comité de Pilotage pour avis et relecture.

« Est-ce-que quelqu'un à des remarques sur les itinéraires des circuits ? »



M.Walle intervient sur le circuit des corridors à Vieille-Chapelle et précise que la rue du Moulin est très passante.

JL.Wattez propose de réfléchir au nom des circuits : circuit pédestre ou circuit découverte...

F.Desmaretz suggère de remplacer « circuit » par « balade » pour inciter les gens à prendre leur temps.

J.Lagache insiste sur le langage et le vocabulaire : il faut faire avancer les choses en employant des mots précis quitte à renvoyer à un glossaire en fin de livret ou au site de Lestrem-Nature.

3) Questions diverses

JL.Wattez propose de mettre en place des projets avec le monde agricole :

- ex : gestion des bords de fossé, interface entre le champ et fossé ; réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires
- ex : réalisation d'une documentation d'information avec le SIAAAH et les agriculteurs

M.Walle précise que les bandes enherbées sont obligatoires pour tous les agriculteurs même les petites exploitations. Elles doivent mesurer 5 m de large au minimum.

F.Desmaretz indique qu'il existe aussi toute une réglementation avec des zones de non-traitement notamment à proximité d'un point d'eau.

Les agriculteurs ne sont pas conscients de tous les impacts des produits phytosanitaires sur la faune et la flore, sur la pollution de l'eau, la déstructuration du fossé...

JL.Wattez revient également sur la période de fauche qui intervient, sur les bandes enherbées, en plein dans la période de reproduction de la faune et la flore. N'est-il pas possible d'obtenir une dérogation ?

M.Walle explique qu'il y a un problème de salissement des bandes enherbées et que pour cela la date de fauche est fixée entre le 15 mai et début juillet.

F.Martin ajoute qu'il y a un contrôle très rigide de l'entretien des bandes enherbées. Il faudrait former les gens à voir la réglementation avec un autre œil.

En ce qui concerne les dérogations, c'est intervenir dans l'aspect économique ! Elles devraient être appliquées à l'ensemble des exploitations. On ne peut pas favoriser une petite surface pour les essais, sous peine d'attiser les jalousies.

Les contrôles sont faits par un organisme de Bruxelles ; le but est de protéger l'environnement dans les espaces de cultures. S'il n'y a plus de cultures, il n'y aura plus de financements par Bruxelles.

Il faut être prudent avec les bandes enherbées car la réglementation est très stricte.

JL.Wattez demande s'il est possible de semer des mélanges fleuris sur les bandes enherbées ?

M.Legrand répond positivement et explique qu'il existe des expérimentations différentes dans la mise en œuvre.

M.Walle propose de visiter le « pôle légumes ».

N.Wattez aimerait avoir plus d'explications sur les bandes enherbées, les expérimentations, le Pôle Légume...

JL.Wattez exprime le souhait de clarifier les choses en organisant une journée sur l'agriculture avec visite du Pôle Légume de Lorgie (centre technique et d'expérimentation dans la région).

M.Walle : « Il y a des parcelles de subsistance qui sont gardées par les agriculteurs en retraite. Elles sont ensuite abandonnées car plus rentables économiquement. Ces parcelles pourraient être utilisées pour faire des projets, des expérimentations... »

4) Présentation des résultats des inventaires faunistiques réalisés en 2006-2007 démontrant l'importance de la gestion mise en place.

Ph.Cannesson : « le CPIE de la Chaîne des Terrils analyse la gestion des sites grâce aux inventaires. »

Au bassin 53, la gestion correspond à 50 % de bois et 50 % de roselières.

Aux bassins 51 et 52, gestion à 90 % de roselières

Au bassin 50, gestion à 80 % de boisement / ronciers

J.Laignel présente les analyses :

- au bassin 50, prédominance des fauvettes sylvicoles
- au bassin 51 et 52, prédominance des fauvettes aquatiques
- au bassin 53, équilibre fauvettes sylvicoles (pouillot véloce) / fauvettes aquatiques

Diminution des effectifs de la rousserolle verderolle dans tous les bassins comme au niveau national.

- la rousserolle effarvate : présente surtout aux bassins 51 et 52, où elle est en augmentation en 2007 alors qu'au niveau national, les effectifs sont en baisse.

- le phragmite des joncs : Explosion des effectifs surtout dans les bassins 51 et 52 (également au niveau national) ; diminution au bassin 50 liée à la fermeture du milieu.
- Le pouillot véloce : augmentation au bassin 50 en 2006 puis effondrement de la population en 2007.
Hausse des captures aux bassins 51 et 52.
- la fauvette grisette : hausse des effectifs aux bassins 51 et 52, stabilisation au bassin 53 et diminution depuis 2006 au bassin 50.
- La fauvette à tête noire : baisse au bassin 50 à partir de 2006 due à une fermeture trop importante du milieu

Les propositions de gestion :

- noyer la roselière aux bassins 51 et 52 en hiver pour réguler les plantes de mégaphorbiaie
- déboiser des zones dans le bassin 50
- maintien des habitats au bassin 53

Ph.Blondiaux propose de refaire une fauche totale de la roselière au bassin 53 car il y a trop de prunelliers.